

Paris, le 8 juillet 2011

Communiqué de presse

La Fondation CNP Assurances soutient l'action du CHRU de Montpellier pour la prise en charge de la douleur lors du transport des patients

Dans le cadre de son engagement pour la prise en charge de la douleur physique à tous les âges de la vie, la Fondation CNP Assurances soutient le projet du CHRU de Montpellier qui vise à améliorer la prise en charge de la douleur à toutes les étapes du transport des patients intra et inter établissements et à généraliser les bonnes pratiques.

La Fondation CNP Assurances s'est engagée en 1999 dans la lutte contre la douleur, pour que sa prise en charge progresse rapidement en France, qu'il s'agisse de douleur de l'enfant, de l'adulte ou de la personne âgée, de soins palliatifs, en médecine de ville comme à l'hôpital. Chaque année, elle lance un appel à projets auprès de toutes les équipes médicales et associatives soucieuses d'améliorer la prise en charge de la douleur. En 11 ans, la Fondation CNP Assurances a ainsi consacré près de 7,3 millions d'euros de subventions à la lutte contre la douleur et retenu plus de 190 projets.

Dans ce cadre, la Fondation CNP Assurances a apporté son soutien au projet piloté par les équipes de transport des patients, en partenariat avec le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) de Montpellier, pour mettre en place une série d'actions visant à améliorer la prise en charge de la douleur à toutes les étapes du transport des patients dans les établissements de santé. La Fondation CNP Assurances contribue ainsi à hauteur de 15 000 euros au financement de ce projet.

Pour une généralisation des bonnes pratiques

Ce projet, qui s'inscrit dans la démarche qualité des transports de patients entreprise depuis 1999 au CHRU de Montpellier, est issu de la cartographie des risques patient au cours des transports réalisée en partenariat avec l'unité de gestion des risques du CHRU. Parmi les risques identifiés, le thème « douleur et inconfort » est apparu comme prioritaire. Le CHRU a formé deux référents ambulanciers et brancardiers chargés de réaliser un état des lieux à partir d'une enquête auprès des différentes équipes de transports (mai 2010). Celle-ci a permis de mettre en évidence toutes les mesures déjà existantes et d'identifier pendant la prise en charge du patient, son transport et sa dépose, les facteurs de risque pouvant déclencher ou majorer la douleur ou l'inconfort du patient, transporté à pied ou en véhicule. Un plan d'action a ensuite été élaboré qui s'est traduit par un certain nombre de mesures dont :

- Un critère "douleur" a été intégré dans le logiciel de commande des transports.

- Un protocole « douleur et transport » a été rédigé, validé par le Comité de Lutte contre la Douleur et présenté au plan régional pour une harmonisation des pratiques dans ce domaine.
- Une formation douleur et transport est inscrite au plan de formation 2011.
- Un véhicule pour le transport bariatrique a été acquis.
- Des travaux ont pu être effectués pour l'amélioration des sols sur les circuits internes.
- Une évaluation des pratiques professionnelles concernant la pertinence des modes de transports est en cours de réalisation.
- Un projet d'harmonisation du matériel de transport à hauteur variable est en cours.

Le résultat de ces travaux doit également se concrétiser dans la réalisation de documents pédagogiques (film, affiches, livrets...) à destination des instituts de formation et des unités de transport des établissements de santé afin de participer à l'amélioration des pratiques et diffuser le savoir-faire acquis dans le domaine de la prise en charge de la douleur lors des transports des patients.

D'ores et déjà, un film intitulé "**Itinéraire d'un patient douloureux**" permet d'illustrer les différentes étapes du processus de transport de patients à partir des recommandations issues du protocole "douleur et transport" : la commande du transport, la prise en charge du patient au départ, son transport, sa dépose et son retour.

Pour chacune des 5 situations développées, une séquence décrit un exemple de pratiques à améliorer et la suivante propose les actions recommandées à mettre en œuvre pour la même problématique, ceci pour une meilleure qualité de prise en charge du patient algique.

Fondation CNP Assurances - 4, place Raoul Dautry - 75716 Paris Cedex 15
 ☎ 01 42 18 86 35 - www.cnp.fr - fondation@cnp.fr

Contacts presse :

Fondation CNP Assurances :

Florence de MONTMARIN

☎ 01 42 18 86 51

Tamara BERNARD

☎ 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

CHRU Montpellier :

Amélie VANNEUVILLE

☎ 04 67 33 9183

a-vanneuille@free.fr